

dans sa vie. à l'occasion qu'on vient de dire, la peine qu'on éprouve quelque fois à la perte d'un objet utile, dont la privation peut causer un véritable préjudice, et sa prière à cette occasion ayant été exaucée sur le champ, Dieu aurait permis que l'instinct populaire fut conduit à s'adresser à lui pour ce genre d'assistance : or comme nous l'avons fait observer en commençant, on ne peut dire combien de fois, cette assistance a paru visiblement dans des circonstances où il était impossible de la méconnaître.

Et quelle raison de douter plus de la bienveillance des Saints à notre égard, pour ce genre d'intervention, que pour des guérisons, ou autres faits de ce genre ? Or l'expérience est là, et chacun peut la constater.

Quand on invoque St. Antoine pour cet objet, il est d'usage de réciter quelques *Pater* et *Ave*.

Secours aux Vieillards.

N'êtes-vous pas ému de compassion, cher lecteur, quand vous apercevez un de ces vénérables vieillards couvert des haillons de la misère, courbé sous le poids non-seulement de l'âge, mais souvent des infirmités, privé quelquefois de nourriture et d'abri, obligé de tendre la main et d'aller de porte en porte, demander à la charité l'aumône d'un morceau de pain ? Cet homme a élevé beaucoup d'enfants ; il pouvait compter en recevoir à son tour, secours et assistance ; mais plusieurs d'eux sont déjà morts, les autres ont de lourdes charges à soutenir, de nombreuses familles à nourrir. Lui qui connaît les difficultés de leur position, n'ose plus réclamer ses droits : il a peur de s'entendre reprocher le morceau de pain qu'il leur demande, dans les moments d'extrême détresse. Il est même de ces pauvres vieillards dont les enfants sont assez dénaturés, non-seulement pour les laisser manquer de tout, mais pour les traiter mal. Que feront ils alors ? Leur faudra-t-il se laisser mourir ? Il ne leur reste plus que la misérable ressource que nous avons dite : d'aller mendier de porte en porte. Ils peuvent même en venir au point de n'en être plus capables.